

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: (11): Supplément à la Revue Militaire Suisse

Artikel: La crise européenne [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CRISE EUROPÉENNE. (1)

(Suite.)

Toute l'infanterie est armée du fusil à aiguille (*Zündnadelgewehr*), celui des régiments de fusiliers étant un peu plus court et allégé que les autres.

Le fusil prussien, en dehors de la particularité de sa charge par la culasse, n'a rien de remarquable. Il est du calibre de 15 millimètres, à 4 rayures faisant un tour sur 1 mètre 45; la balle prend les rayures par un bourrelet; elle est ovoïde, du poids d'environ 30 grammes, et se tire avec une charge de poudre de 4 $\frac{1}{4}$ grammes. A 800 pas le tir est encore très-précis.

La marine prussienne, quoique ne datant que d'une vingtaine d'années, est déjà sur un pied respectable. Elle compte en fait de bâtiments à vapeur, 6 corvettes à hélice de 28 canons chacune; 24 canonnières à 4, 3 et 2 canons de gros calibre; 5 avisos; en tout 35 bâtiments à vapeur, avec 179 canons. Quelques *monitors* américains sont en construction en Angleterre.

La flotte à voile compte 48 bâtiments avec un total de 216 canons, dont 3 frégates, une à 48 canons (la *Géfion*), une à 38 et une à 28 canons; 2 bricks de 16 canons, 3 bricks plus petits, 36 chaloupes canonnières, 4 yoles; le tout armé d'un beau matériel dont quelques gros calibres rayés. — Mais il fallait des ports à la Prusse! Dantzig n'est pas suffisant; et Kiel, Flensbourg, Tønning vaudront infiniment mieux que Rügen et Oldenbourg! De là l'inique guerre de 1864 contre le Danemark, d'où va sortir celle-ci.

* * *

La Confédération germanique, formée de 36 états, compte 45 millions d'âmes, dont environ 14 millions de la Prusse, 13 millions de l'Autriche, le reste de ces deux grands états étant en dehors de la Confédération; en revanche elle comprend 600 mille âmes du Holstein et du Lauenbourg, duchés arrachés au Danemark, dont la position est encore provisoire, et 200 mille âmes du Luxembourg, province hollandaise.

L'autorité suprême est la Diète germanique, où les Etats délibèrent et votent divisés en 17 curies, les grands Etats formant une seule curie avec 4 ou 3 voix, les petits Etats étant réunis jusqu'à 7 dans une même curie, la 16^{me}.

(1) Voir le commencement, deux feuilles, au n° 10.

Il n'y a pas de corps ni d'état-majors fédéraux proprement dits, comme en Amérique ou en Suisse. Il n'y a de fédéral que quelques comités et des forteresses.

L'armée germanique est formée des contingents de divers états, d'après une échelle établie en 1821 et 1822, et qui a été quelque peu modifiée depuis, entr'autres en 1830 et 1861. L'effectif total est d'environ le 2 % de la population, telle qu'elle a été établie par les matricules de 1821, ce qui donne un total d'environ 560 mille hommes, qui aujourd'hui pourrait facilement être doublé. Cet effectif se répartit par armes de la manière suivante : infanterie de ligne 400 mille hommes ; chasseurs et carabiniers 30 mille ; cavalerie 70 mille ; artillerie 50 mille ; génie 7 mille. D'autre part l'ensemble de ces forces se répartit en 10 corps d'armée de 2 à 3 divisions chacun, et une division de réserve. L'Autriche fournit seule les trois premiers corps d'armée ; la Prusse les corps nos 4, 5, 6 ; la Bavière le n° 7 ; avec le 8^{me} commencent les corps mixtes, le Wurtemberg fournit la 1^{re} division, Bade la 2^{me}, grand-duché de Hesse la 3^{me} ; le 9^{me} corps est fourni par le royaume de Saxe une division, par la Hesse-électorale, Limbourg, Luxembourg et Nassau la 2^{me} division ; 10^{me} corps : la 1^{re} division Hanovre et Brunswick ; la 2^{me} division Holstein, Lauenbourg, Mecklembourg, Oldenbourg, Lubeck, Brême et Hambourg.

La division de réserve est fournie par les onze autres petites principautés et par la ville de Francfort.

Ces contingents divers formeraient difficilement, on le comprend, une armée proprement dite, vu leur hétérogénéité ; chaque Etat a non-seulement sa tenue à part, mais encore son armement, ses règlements, ses habitudes et même son langage. L'Autriche et la Prusse, libres de composer leurs contingents, peuvent faire entrer des Italiens, des Hongrois, des Polonais à leur gré dans l'armée allemande. Toutefois comme l'effectif total de l'armée fédérale est trop fort pour n'en faire qu'une seule ou deux masses, et que d'ailleurs tous les états ont quelques troupes supplémentaires en sus de leur contingent on pourrait facilement corriger cette répartition de manière à obtenir cinq à six armées principales d'une homogénéité convenable.

La grande difficulté de cette armée est et sera longtemps encore l'organisation du commandement en chef. D'après le mode actuel il y aurait un commandant en chef nommé par la Diète et assisté d'un délégué de chaque corps, ce qui ne donnerait pas une hiérarchie assez forte pour mouvoir convenablement d'aussi grandes masses.

En dehors du contingent fédéral les principaux Etats moyens ont aussi leur armée à eux, et dans les circonstances actuelles le fait ne manque pas d'importance.

Le royaume de *Bavière* pourrait facilement fournir trois ou quatre corps comme celui qu'il doit à la Confédération. La population de la Bavière est d'environ cinq millions d'habitants; son budget annuel s'équilibre à 46 millions de florins, dont 12 millions pour le militaire.

L'armée active est composée de soldats qui restent six ans au service, dont trois ans en moyenne sous les drapeaux. Elle compte 16 régiments d'infanterie à 3 bataillons et dépôts, et 8 bataillons de chasseurs, donnant un total de 56 bataillons, à mille hommes en moyenne, soit 60 mille hommes.

Douze régiments de cavalerie à 4 escadrons plus dépôts, soit 48 escadrons actifs, environ 10 mille hommes.

Quatre régiments d'artillerie, dont 1 à cheval, à 6 et à 4 batteries, la batterie à 6 pièces, soit 136 bouches à feu, avec 12 mille hommes.

Un régiment du génie à 8 compagnies, 10 escadrons de train; deux compagnies de garnison, une compagnie d'ouvriers; divers; ensemble 6 à 7 mille hommes.

En outre les Bavarois restent inscrits dans la *réserve* jusqu'à l'âge de 40 ans; de cette réserve on peut former facilement un effectif égal à celui de l'armée active et avoir encore des dépôts suffisamment forts pour parer aux pertes. En comptant la réserve sur ce pied, on aurait donc un total de 112 bataillons, 96 escadrons et 272 bouches à feu, soit environ 200 mille hommes.

Le royaume de *Wurtemberg* a 1,800,000 âmes de population, un budget annuel équilibré à 17 millions de florins, dont 4 millions affectés au militaire.

L'armée est fournie par la conscription avec faculté de remplacement; le service légal y est de 6 ans. Elle comprend : 8 régiments d'infanterie à 2 bataillons, plus dépôt, et 3 bataillons de chasseurs, soit 19 bataillons, à mille hommes en moyenne, soit 20 mille hommes.

Quatre régiments de cavalerie à 4 escadrons, plus un escadron de chasseurs, soit 17 escadrons avec dépôts, soit environ 5 mille hommes montés.

Six batteries de campagne à 8 pièces, et trois batteries de forteresse soit environ 2 mille hommes. Avec cela cinq cents hommes du génie,

plus le train , les ouvriers , les *divers* , environ 2000 hommes ; total de l'armée active une trentaine de mille hommes, qui peuvent être doublés, comme en Bavière, par une réserve.

Le grand-duché de *Bade* a 1 1/2 million d'âmes , un budget annuel de 17 millions de florins avec boni de 800 mille florins l'an dernier ; trois millions sont affectés au militaire. L'armée est composée d'hommes fournis par la conscription ; le temps de service est de 8 ans , dont 6 dans l'armée active (3 seulement de présence sous les drapeaux) et 2 dans la réserve. Elle comprend 5 régiments d'infanterie à 2 bataillons, plus dépôts, et 3 bataillons de chasseurs ; total 13 bataillons , formant une division de deux brigades, soit 12 mille hommes. Trois régiments de cavalerie à 4 escadrons, plus dépôts, 2000 hommes ; cinq batteries de campagne et 4 batteries de position, 2000 hommes ; pontonniers, administration, etc., environ 2 mille hommes, soit un total d'une vingtaine de mille hommes , en 13 bataillons, 12 escadrons et 40 bouches à feu.

Le royaume de *Saxe* a une population de 2 millions 400 mille âmes ; un budget annuel équilibré à 13 millions de thalers, dont 3 millions au militaire. L'armée est recrutée , comme celle de *Bade*, par la conscription pour 8 ans de service, dont deux dans la réserve.

L'infanterie compte 20 bataillons, dont 4 de chasseurs, à mille hommes en moyenne ; la cavalerie 4 régiments à 4 escadrons, plus dépôts. L'artillerie compte 6 batteries de campagne à 6 pièces et 4 de place. Le total de l'armée active est donc d'une trentaine de mille hommes, en 20 bataillons actifs, 16 escadrons, 36 pièces.

Le royaume de *Hanovre* a une population d'environ 2 millions d'âmes, un budget annuel de 20 millions de thalers, dont environ 3 millions au militaire.

L'armée est fournie par la conscription ; la durée de service est de 7 ans , dont un an dans la réserve. L'infanterie compte 8 régiments de ligne à 2 bataillons , plus 4 bataillons de chasseurs, à mille hommes en moyenne, formant 2 divisions de 2 brigades.

La cavalerie compte 6 régiments à 4 escadrons, formant une division de 3 brigades, d'un total d'environ 3 mille hommes.

L'artillerie compte 2 batteries à cheval et trois à pied, soit 30 bouches à feu ; avec les parcs et les ouvriers environ 2500 hommes ; divers 2 mille hommes, on a un total d'une trentaine de mille hommes en 20 bataillons, 24 escadrons et 30 pièces.

Le grand-duché de *Hesse-Darmstadt* a une population de 860 mille âmes, un budget annuel de 9 millions de florins, une armée active de 13 bataillons, 8 escadrons, 4 batteries de 6 pièces, soit, avec les dépôts et les services spéciaux, un total d'environ 12 mille hommes.

L'électorat de *Hesse-Cassel* a une population de 750 mille âmes, un budget annuel de 5 millions de thalers et une armée active de 12 mille hommes, en 12 bataillons, 10 escadrons et 4 batteries à 6 pièces. En outre une réserve de second ban d'une quinzaine de mille hommes.

Le grand-duché de *Mecklembourg-Schwérin* a une population de 560 mille âmes, un budget de 4 millions de thalers, une armée active de 5 bataillons, 6 escadrons, 3 batteries à 6 pièces, soit environ 6 mille hommes; une marine marchande d'environ 400 bâtiments.

Le grand-duché de *Mecklembourg-Strélitz* a une population de 100 mille âmes et un contingent fédéral de 1 bataillon.

Le grand-duché d'*Oldenbourg* a une population de 300 mille âmes, et une force de 3 bataillons, 3 escadrons, 1 batterie, d'un total, avec les dépôts, d'environ 5 mille hommes.

Le duché de *Nassau* a une population de 470 mille âmes et une armée de contingent fédéral de 5 bataillons et 16 bouches à feu, soit environ 6 mille hommes; en outre 4 escadrons de cavalerie.

. * .

Le royaume d'Italie a une population de 22 millions d'âmes. Son budget pour 1865 présentait un chiffre de 670 millions de francs pour les recettes et de 873 millions pour les dépenses; donc 203 millions de déficit. Les dépenses militaires figuraient dans ce chiffre pour 192 millions, et celles de la marine pour 48 millions.

L'armée actuelle, formée sur le cadre de l'armée sarde de 1859, comprend, au point de vue du recrutement, trois espèces de troupes :

1^o Les soldats d'ordonnance engagés volontairement dans des corps spéciaux, dans la gendarmerie, dans l'administration, dans les musiques, etc., qui servent huit ans, puis sont libérés;

2^o Les levées de première catégorie, ou classes provinciales fournies par la conscription. Ces troupes sont astreintes à onze ans de service, dont cinq ans sous les drapeaux et six en congé limité. C'est la base de l'armée;

3^o Les levées de deuxième catégorie. Ce sont les hommes qui, dans

le contingent annuel de la conscription, sont moins qualifiés pour le service permanent ou ont droit à des exemptions partielles. Ils forment une sorte de milice appelée la réserve, qui n'est levée qu'en temps de guerre pour renforcer les dépôts et combler les vides de l'infanterie de ligne. Les hommes reçoivent une instruction de deux à trois mois la première ou la seconde année, puis sont renvoyés dans leurs foyers, où ils restent pendant cinq ans à la disposition du gouvernement.

L'armée italienne n'a pas encore ses onze classes, puisqu'elle ne date que de 1860-1862; en revanche, elle a recueilli un certain nombre de régiments des anciennes armées sarde, toscane, parmesane, modenaïse, lombarde, romaine, napolitaine et garibaldienne; elle s'est recrutée de nombreux volontaires, et elle a maintenu en permanence plusieurs classes de la deuxième catégorie. Cette situation transitoire a permis aux calculateurs de dresser, un peu au gré de leurs désirs, le chiffre de l'effectif total des forces. Tandis que les uns attribuent à l'armée italienne plus de 600,000 hommes, d'autres lui en accordent à peine la moitié. Le fait est qu'il s'agirait d'abord de s'entendre sur ce qu'on appelle l'armée, et que personne à cette heure ne peut en donner le chiffre exact; on ne l'aura que quand les contrôles des nouvelles levées et du rappel des permissionnaires auront été définitivement établis. Tout paraît promettre, vu le zèle avec lequel on accourt sous les drapeaux, qu'elle sera au grand complet. Nous croyons donc n'être pas loin de la vérité en estimant les forces dont le roi Victor-Emmanuel peut disposer à 400 mille hommes d'armée active, maintenus facilement à ce chiffre par 100 mille hommes au moins de réserves et secondés par environ 200 mille hommes de landwehr ou garde nationale mobile.

L'infanterie compte 85 régiments, dont 8 de grenadiers, 72 de ligne et 5 de bersagliers. Ces derniers sont à 8 bataillons, plus 4 compagnies de dépôt; les 80 autres à 4 bataillons, plus 2 compagnies de dépôt, tous les bataillons à 4 compagnies, la compagnie à 90 hommes sur pied de paix et à 175 sur pied de guerre, y compris les officiers, dans les régiments de ligne et de grenadiers, et à 100 hommes sur pied de paix et 150 sur pied de guerre dans les compagnies de bersagliers.

Les bataillons de guerre sont donc, dans la ligne, de 710 hommes, y compris les états-majors, et de 610 dans les bersagliers. C'est un total de 360 bataillons actifs, donnant, avec les états-majors des régiments, un effectif d'au moins 250,000 hommes, pouvant être sans cesse alimenté par les dépôts. Ceux-ci seraient même assez forts pour donner, comme

en Autriche, un cinquième bataillon de ligne, ce qui porterait le nombre total de ces bataillons à 440. (1)

La cavalerie compte un régiment de guides pour le service des états-majors, et 18 autres régiments, dont 4 de ligne ou grosse cavalerie, et 14 de cavalerie légère. Celle-ci se subdivise en 7 régiments de lanciers et 7 de cheveu-légers. Tous les régiments sont à 6 escadrons actifs, avec un escadron de dépôt en temps de guerre. L'escadron de guerre est de 150 hommes et 115 chevaux, ce qui donne un total d'une vingtaine de mille hommes avec 15,000 chevaux, y compris les dépôts, qui ne comptent que pour 2500 hommes et un millier de chevaux. Cette proportion de la cavalerie relativement à l'infanterie (1/17^e seulement) peut paraître beaucoup trop faible à ceux qui se rappellent que les experts voudraient qu'elle fût en général du cinquième ou du sixième. Mais elle est bien suffisante pour les terrains coupés de la Haute-Italie et surtout de la Vénétie.

L'artillerie compte 9 régiments, dont 1 (n^o 1) de pontonniers, de 9 compagnies et une de dépôt ; 3 de position (n^{os} 2, 3 et 4) à 16 compagnies actives et 2 de dépôt ; et 5 de campagne (n^{os} 5, 6, 7, 8 et 9), tous à 16 batteries actives et 2 de dépôt ; le n^o 5 a, sur ces 16 batteries, 2 batteries légères à cheval pour manœuvrer avec la cavalerie. Le total des batteries actives ou de bataille est donc de 80, plus 10 de dépôt, donnant 540 pièces toutes rayées et aux calibres de 8 ou de 16 livres (correspondant à notre 6 et 12). Avec les ouvriers, 7 compagnies, et les états-majors, l'artillerie se monte à environ 28 mille hommes et 11 mille chevaux.

Le génie compte, outre un nombreux état-major, 2 régiments de sapeurs, à 18 compagnies actives chacun et 2 compagnies de dépôt, donnant un total d'environ 7 mille hommes.

Le train compte 3 régiments à 8 compagnies chacun et 1 compagnie de dépôt, donnant un total d'environ 10 mille hommes et 12 mille chevaux. Cet effectif serait fort inférieur aux besoins, mais on le renforce de voituriers civils, engagés ou requis pendant la guerre, et des mesures sont prévues à cet effet.

N'oublions pas de mentionner le premier corps de l'armée, les carabiniers royaux, soldats de choix, *d'ordinanza*, qui sont chargés de la police militaire, ainsi que de l'escorte du roi et des princes de la famille royale. Ils sont formés en 13 légions actives et une d'élèves, donnant un total d'une vingtaine de mille hommes et cinq mille chevaux et mulets.

(1) Par décret du 16 mai les 5^{...} bataillons viennent d'être ordonnés à dater du 20 mai.

Les divers corps administratifs, les écoles, les vétérans, etc., ainsi que les états-majors forment un effectif d'une quinzaine de mille hommes.

Les 180 compagnies de dépôt d'infanterie donnent un minimum de 150 à 160 hommes par compagnie, soit une trentaine de mille hommes, faciles, nous le répétons, à quadrupler ou quintupler.

Le total de l'armée active, y compris les services administratifs nécessaires, serait donc de 380 mille hommes au moins, pouvant mettre en ligne 360 bataillons d'infanterie et quelques légions de carabiniers, 115 escadrons de cavalerie et 540 bouches à feu.

A cela doivent s'ajouter une vingtaine de bataillons de volontaires en formation, avec quelques escadrons et quelques batteries. (1)

En outre, il reste encore disponible pour la garnison des places et le maintien du bon ordre à l'intérieur, 220 bataillons de garde nationale mobile à 600 hommes en moyenne et des gardes urbaines en grand nombre. Jointes à six ou sept légions de carabiniers, ces gardes nationales seront plus que suffisantes pour assurer la tranquillité à l'intérieur.

L'infanterie de ligne, avec les grenadiers, forme 40 brigades de deux régiments chacune, portant un nom de province ou de ville, et réunis par groupes de province. Ainsi, aux 18 anciens régiments ou 9 brigades de ligne sardes, sont venues s'ajouter 5 brigades du contingent lombard, 4 de Toscane, 6 des Romagnes, 1 de Modène, 1 de Parme, 9 de Naples, et une a été tirée de l'île de Sardaigne; total 36. Les 4 brigades de grenadiers ont été réparties aussi par provinces dont elles portent le nom. C'est ainsi que le 1^{er} et le 2^e régiments de grenadiers portent le nom de brigade de grenadiers Sardaigne; le 3^e et le 4^e, de brigade de grenadiers Lombardie; les 5^e et 6^e régiments, grenadiers de Naples; 7^e et 8^e de Toscane; 1^{er} et 2^e infanterie, brigade Roi; 3^e et 4^e Piémont; 5^e et 6^e Aoste; 7^e et 8^e Coni; 9^e et 10^e Reine; 11^e et 12^e Casale; 13^e et 14^e Pinerolo; 15^e et 16^e Forli; 17^e et 18^e Acqui; 19^e et 20^e Brescia; 21^e et 22^e Crémone; 23^e et 24^e Come; 25^e et 26^e Bergame; 27^e et 28^e Pavie; 29^e et 30^e Pise; 31^e et 32^e Sienne; 33^e et 34^e Livourne; 35^e et 36^e Pistoie; 37^e et 38^e Ravenne; 39^e et 40^e Bologne; 41^e et 42^e Modène; 43^e et 44^e Forli; 45^e et 46^e Reggio; 47^e et 48^e Ferrare; 49^e et 50^e Parme; 51^e et 52^e Alpi; 53^e et 54^e Ombrie; 55 et 56^e Marche; 57^e et 58^e Abruzzes; 59^e et 60^e Calabre; 61^e et 62^e Sicile; 63^e et 64^e Cagliari; 65^e et 66^e Valteline; 67^e et 68^e Palerme; 69^e et 70^e Ancône; 71^e et 72^e Pouille.

(1) D'après les dernières nouvelles, 30 mai, les demandes d'enrôlement sont si nombreuses que le corps des volontaires sera porté à 42 bataillons, dont 2 de bersagliers.

Deux brigades avec deux bataillons de bersagliers, deux batteries et une compagnie de sapeurs forment une division. Il y a ainsi 20 divisions, constituant six grands commandements. Dans la répartition qui vient de se faire en vue des événements présents, l'armée active a été formée en 4 corps de 4 divisions chacun. La cavalerie est répartie en deux tiers au corps d'armée, et un tiers formant la réserve de l'arme.

Le roi Victor-Emmanuel commandera lui-même l'armée en campagne comme en 1859. Il aurait pour chef d'état-major le président du ministère, le brave général d'armée Alphonse Lamarmora, ancien commandant du corps expéditionnaire de Crimée, homme d'Etat éminent autant que militaire distingué, et qui a eu la plus grande part à la création de l'armée actuelle. Le sous-chef d'état-major est tout désigné dans la personne du lieutenant-général Pettiti, ancien ministre de la guerre, dont le nom est lié aussi de la manière la plus intime avec tout ce qui a fait progresser la puissance politique et militaire de l'Italie dans ces quinze dernières années. Le ministre de la guerre, général di Pettinengo, aussi de l'ancien corps de Crimée, et le général Pettiti exercent en ce moment les fonctions du commandement en chef quant aux dislocations des troupes.

La marine italienne accroît considérablement les forces de terre. Elle se compose de 110 bâtiments de guerre portant ensemble 1524 canons. Sur ce nombre il y a 64 vapeurs à hélice, avec 1208 canons, dont 18 frégates et 10 canonnières cuirassées. Le personnel de la flotte compte une vingtaine de mille hommes, dont 12 mille matelots et machinistes et 6 mille soldats de marine formés en deux régiments.

Les chiffres que nous avons indiqués ci-dessus et quelques autres accessoires que nous y joignons nous donnent la récapitulation des forces possibles en présence comme suit :

PAYS	Bataillons	Escadrons	Bouches à feu	OBSERVATIONS			
Autriche	402	205	960	Sans compter les 5 ^m bataillons ni 120 pièces de montagne. Sans compter les corps de landwehr. En comptant 20 bataillons de volontaires, mais pas les gardes mobiles.			
Prusse	253	248	864				
Italie	380	115	540				
Bavière	56	48	136				
Wurtemberg	19	17	48				
Bade	13	12	40				
Saxe-Royale	20	16	36				
Hanovre	20	24	30				
Hesse-Darmstadt	13	8	24				
• Hesse-Cassel	12	10	24				
• Mecklembourg-Schwérin	5	6	18				
• » Strélitz	1	—	—				
• Oldenbourg	3	3	6				
Nassau	5	4	16				
Brünswick	3	3	12				
Saxe-Cobourg	Incorporé à l'armée prussienne par convention du 4 ^r juillet 1861. Le contingent fédéral est de 1 rég. à deux bat., et 250 h. de cavalerie.						
» Meiningen					2		
» Weimar					3		
» Altenbourg					2		
Hesse-Hombourg					1/2		
Lichtenstein	—	—	—	70 hommes de contingent fédéral.			
Les deux Reuss	1						
Waldeck	1						
Lippe-Deimold	1						
Schaumbourg-Lippe	1	12	16				
• Anhalt-Dessau	2 1/2						
• » Bernbourg							
• Schwarzenbourg-Sondershausen	1						
• » Rudolstadt	1						
• Lubeck	1						
• Francfort	1 1/2						
• Brême	1						
• Hambourg	2						
Limbourg-Luxembourg	2	4	—				
Holstein et Lauenbourg	4	4	8				

D'après les sommaires de ce tableau on voit que l'Autriche pourrait opposer 402 bataillons, 205 escadrons, 960 pièces de campagne à la Prusse et à l'Italie, qui lui opposeraient à leur tour 633 bataillons, 363

escadrons, 1404 pièces de campagne. La différence au préjudice de l'Autriche est donc au moins de 231 bataillons, 158 escadrons, 444 bouches à feu.

D'autre part l'Autriche, marchant d'accord en ce moment avec la Diète germanique et la majorité des gouvernements allemands, se recruterait un plus grand nombre d'auxiliaires que la Prusse. Il est difficile de préjuger dès aujourd'hui la manière dont se partagerait l'Allemagne en face d'une lutte compliquée du projet de réforme avec suffrage universel. Si toutefois on admettait que la votation de la Diète du 9 mai sur la proposition saxonne donnât la mesure de chaque parti, la Prusse aurait avec elle Hesse-Cassel, Mecklembourg, Oldenbourg, les quatre villes libres, les deux Anhalt et les deux Schwarzenbourg (1), ce qui donne un effectif de 30 bataillons, 21 escadrons et 48 bouches à feu. En admettant que tous les autres Etats allemands, y compris le Holstein, marchassent avec l'Autriche, cela lui apporterait un renfort de 167 bataillons, 148 escadrons, 366 bouches à feu. La différence au préjudice de l'Autriche resterait donc de 94 bataillons, 31 escadrons, 126 bouches à feu.

Il est vrai de dire que les bataillons autrichiens au complet sont de 2 à 300 hommes plus forts que les bataillons italiens, et de 200 hommes plus forts que les bataillons prussiens, si ceux-ci n'ont pas leurs deux classes de landwehr, ce qui égaliserait à peu près le nombre d'hommes actifs de l'infanterie.

Il est vrai aussi que les Etats moyens et petits de l'Allemagne, en plaçant leurs armées sur le même pied de recrutement que les trois grands belligérants, pourraient doubler facilement leur effectif total et fournir 170 bataillons, 150 escadrons et 360 bouches à feu de plus, soit en formant un 4^e ou 5^e bataillon comme en Autriche, soit en créant des corps de landwehr mobiles ou de volontaires comme en Italie. Mais les circonstances politiques le permettraient-elles partout ?

Il faut d'ailleurs remarquer que nous n'avons compté ni la landwehr prussienne qui ne rentre pas dans l'armée active, ni les gardes mobiles italiens. Or 50 bataillons de ceux-ci, donnant un effectif de 30 mille hommes, et 80 mille hommes de landwehr prussienne viennent d'être mobilisés pour le service des places. Plus du double pourrait encore être mis sur pied, ce qui balance bien l'appel des réserves allemandes et la formation des 80 cinquièmes bataillons de l'Autriche. La force des effectifs reste donc du côté de la Prusse et de l'Italie.

(1) Ces Etats sont marqués d'un astérisque dans le tableau de la page 282.

Quant à la qualité, les trois principales armées en présence sont dignes les unes des autres. L'armée autrichienne est peut-être supérieure en aplomb et en solidité, mais elle a moins d'élan et d'initiative; elle a l'avantage d'être composée d'hommes restant plus longtemps en permanence sous les drapeaux, et ses cadres surtout sont excellents. Elle est plus réellement *militaire*, tandis que les deux autres tiennent davantage de la *milice*. Il y a trois à quatre fois plus de pères de famille dans les armées de Prusse et d'Italie que dans celle d'Autriche, et l'on ne peut pas attendre d'eux toute l'intrépidité du soldat habitué à considérer son régiment comme sa vraie famille. En 1859, lors de la mobilisation des cinq corps prussiens contre la France il n'y eut pas moins de 55,277 familles qui durent être entretenues par les communes. Aujourd'hui que neuf corps sont mobilisés et toute la landwehr, il y aura plus de 150 mille familles privées de leurs soutiens. Pour la Prusse, où la guerre ne paraît pas être très populaire, un tel état de choses est fâcheux, au double point de vue militaire et politique. En Italie, où la guerre est vraiment nationale et patriotique, où c'est le peuple qui se lève en masse et avec enthousiasme pour chasser l'étranger, l'inconvénient disparaît, et devient même un avantage. L'armée et le pays n'y font plus qu'un.

De part et d'autre l'instruction des troupes est bonne; mais la prépondérance nous paraît être incontestablement du côté de la Prusse et de l'Italie, où les hommes ont moins de routine, il est vrai, mais sont plus intelligents, plus développés et plus instruits qu'en Autriche. Sans doute pour faire une marche serrée devant l'ennemi, pour exécuter un bon feu de bataillon, ou pour tenir tête à une charge de cavalerie, la science prussienne et la finesse italienne ne sont pas indispensables. Toutefois, et surtout dans un terrain accidenté comme celui de l'Italie, il y a maintes circonstances où l'on devra compter davantage sur l'intelligence des individus que sur la *machinerie* des corps. L'armée italienne entr'autres, qui a devant elle un but net et précis, forcer le quadrilatère, but en vue duquel tous ses exercices et toutes ses études se poursuivent depuis six ans, est celle qui possède le mieux les éléments intellectuels du succès. Le plan de campagne est simple, toute l'armée le connaît; et il n'y a pas un officier qui en outre ne connaisse parfaitement, par les cartes et par les livres, le terrain des futures opérations, ainsi que toutes les particularités de l'ennemi contre lequel il faudra se mesurer. On pourrait en dire autant, à la vérité, des deux tiers des défenseurs du quadrilatère, sauf que par tempérament, ou par l'effet des circonstances naturelles à la défense, ils sont plus nonchalants dans la préparation de

leurs moyens d'action, et que la crise présente les a presque pris au dépourvu. Les habitants en outre fournirent aux troupes italiennes de précieuses ressources.

Sur le théâtre de guerre de l'Allemagne, en Bohême, en Silésie, en Saxe, les Prussiens et les Autrichiens se retrouveront aussi sur des terrains de connaissance, que leurs pères ont déjà souvent foulés soit en ennemis, dans la guerre de Sept-Ans, soit comme alliés en 1813, et qui ont souvent, par cette raison, fait l'objet de leurs études. Ici les avantages seront balancés.

La Prusse a en revanche sur l'Autriche une supériorité bien constatée, celle de l'armement, du fusil se chargeant par la culasse, comme du matériel d'artillerie. L'Autriche n'a pas encore ses fusils Lindner, se chargeant aussi par la culasse; mais on y travaille jour et nuit dans ses arsenaux, et elle espère prochainement en armer tous ses bataillons de chasseurs. L'Italie n'a pas non plus de *breech-loadings*, et cela nous fait penser que celle des puissances belligérantes qui saurait actuellement se doter en secret du beau matériel américain, si supérieur à celui d'Europe, celle-là s'assurerait une prépondérance marquée.

En fait d'artillerie, l'Autriche, cédant à l'engouement moderne, a rayé toutes ses pièces de campagne, tandis que les Prussiens, qui ont un excellent canon rayé, ont sagement gardé la moitié de lisse. Le lisse en effet, quoiqu'on en dise, joint à la rapidité et à la simplicité de la charge l'avantage d'un projectile qui ricoche et roule à plaisir et d'un bon paquet de mitraille, qualités de premier ordre en campagne, que le rayé ne réalise pas à un aussi haut degré.

L'Italie s'est mise aussi à la mode; elle est toute en rayé, et en vérité elle aurait pu faire un meilleur usage de ses finances. Cette exclusion du lisse, que les Américains après quatre ans d'expérience avec le meilleur matériel du monde ont condamnée, fera aussi son temps en Europe, et nous ne doutons pas que la guerre qui va s'ouvrir ne nous ramène, pour une bonne portion, au douze-léger français, soit canon-obusier Louis-Napoléon, la meilleure pièce de campagne connue, et que les artilleurs de polygone ont eu tort de discréditer.

Une autre infériorité de l'Autriche c'est qu'elle a un grand nombre de places fortes à tenir, 10 en Italie, dont cinq de premier ordre, et 7 sur la frontière de Prusse, sans compter les forteresses intérieures, et qu'elle n'a pas, pour leurs garnisons, la ressource des bataillons de landwehr ou de garde mobile de ses adversaires. Pour les seules garni-

sons sédentaires de ces places plus de 100 mille hommes et un immense matériel se trouveront immobilisés.

Enfin la marine italienne, très supérieure à l'autrichienne, sera maîtresse des eaux de l'Adriatique malgré les défenses de Pola, de Trieste et de Venise. Nul doute qu'elle ne joue un grand rôle dans les opérations, le principal peut-être au début. La marine prussienne aura son emploi sur les côtes du Holstein et du Schleswig, pour parachever l'annexion des deux duchés à la Prusse, et elle y remplira bien l'office de quelques brigades.

IV

Premières mobilisations.

L'Autriche, dont les forces ne peuvent pas être très promptement mises sur pied de guerre, fut la première à prendre ses mesures. Elle avait à renforcer son armée d'Italie, à se créer une armée contre la Prusse et une armée de réserve. Avec son système d'employer en Bohême ou en Gallicie des régiments dont le district de recrutement est en Vénétie, et vice-versa, la réunion des hommes en congé demandait forcément un temps assez prolongé et nécessitait des transports et des croisements de troupes sur toute la surface de l'empire. Mettre sur pied de guerre seulement une dizaine de régiments autrichiens le long de diverses frontières donne autant de mouvement que la mobilisation de toute l'armée active prussienne, dont chaque corps se recrute dans la province où il est en garnison. Aussi l'éveil fut-il bientôt donné au dehors.

L'armée ordinaire de Vénétie était précédemment composée de quatre corps. On lui en retira un à l'occasion de la guerre du Danemark, et depuis lors elle resta à trois corps, les 5^e, 7^e et 3^e. Aux premières rumeurs guerrières de ces derniers temps elle fut portée à quatre corps au grand complet par l'adjonction du 9^e; le 3^e s'avança aussi de Laybach à Vicence. Un corps de réserve fut formé à Laybach. Le commandement en chef de l'armée d'Italie fut donné à l'archiduc Albert, cousin de l'empereur et fils du célèbre archiduc Charles; il vint relever Benedek à Vérone dans les premiers jours de mai. Les forces se composeraient donc aujourd'hui de quatre corps en ligne, soit environ 130,000 hommes, et d'un corps en réserve d'une trentaine de mille hommes.

Autour de Vérone et de Mantoue serait le 5^e corps, commandé par le prince Frédéric de Lichtenstein, avec le général Rodic *ad latus*.

A Vicence, Legnago et Padoue le 7^e, commandé ad-intérim par le lieutenant feld-maréchal Marochich, avec le général Rupprecht *ad latus*, et le 3^e, commandé par l'archiduc Ernest.

A Venise, Trévis, Rovigo, le 9^e corps, commandé par le lieutenant-feld-maréchal Hartung.

Dans le Tyrol un détachement du 3^e corps et des milices.

A Trieste, l'avant-garde du corps de réserve.

Une armée dite du Nord, de cinq corps, se rassemble aussi sur la frontière de Prusse, en Bohême et en Moravie, sous le commandement du feld-zeugmeister Benedek, rappelé à cet effet de Vérone. Elle est composée des 1^{er}, 2^e, 4^e, 8^e et 11^e corps. Un corps placé à droite en Moravie et en Silésie, en avant d'Olmütz; un corps au centre sur le Haut-Elbe, tenant Josephstadt et Kœniggrätz; un corps à gauche vers Theresienstadt et sur l'Eger, faisant face à la Saxe. Un corps en réserve aux environs de Pardubitz, où sera aussi le quartier-général. Un corps détaché, dit corps de l'Est, sous le commandement de l'archiduc Joseph, occupe l'extrême droite de ce front, la Gallicie et spécialement Cracovie, avec quartier-général à Teschen. Deux corps volants, composés de cavalerie, de chasseurs et d'artillerie à cheval, sont sous les ordres des généraux Edelsheim et prince Thurn et Taxis.

De cette façon, les forces autrichiennes échelonnées le long des réseaux de voies ferrées que nous avons indiqués précédemment peuvent se concentrer facilement sur une portion quelconque de leur front, soit pour l'offensive, soit pour la défensive. L'armée du Nord paraîtrait avoir sa gauche un peu en l'air, si l'on ne savait qu'elle est couverte par la Saxe plus ou moins alliée et par l'Allemagne, neutre, pour le moment au moins. C'est surtout contre la Silésie, et plutôt en défensive qu'en offensive, que la dislocation autrichienne est disposée. Mais en quatre à cinq jours trois à quatre corps pourraient être facilement massés sur un point pour prendre l'initiative de l'attaque.

En Vénétie les dispositions sont analogues. La dislocation autrichienne est essentiellement défensive; mais rien n'empêcherait qu'en cinq à six jours trois à quatre corps ne pussent être prêts pour une attaque par le centre ou par la gauche; en revanche, sur leur droite par le Tyrol, les Autrichiens auraient besoin de douze à quinze jours pour opérer une concentration suffisante. Brixen et ses ouvrages ont été mis sous le commandement spécial du général Kuhn, l'habile mais impuissant chef d'état-major de Giulay en 1859.

Sur mer et dans l'Adriatique surtout, l'Autriche ne peut guère avoir

d'autre perspective que la défensive. Elle vient au reste de le déclarer implicitement en avisant qu'elle s'abstiendrait de tout acte d'hostilité contre les navires de commerce, espérant sans doute que les Italiens seront assez généreux pour leur rendre la pareille. Nous ne craignons pas que ceux-ci restent en arrière de courtoisie et d'humanité, ne fût-ce que pour rendre hommage aux principes du traité de Paris. Toutefois il s'agira de se mettre d'accord sur ce qu'on appelle des bâtiments de commerce. Les beaux steamers du *Lloyd* autrichien, pouvant être armés en guerre et requis par le gouvernement, qui les subventionne du reste, quel caractère auront-ils ? Les navires marchands nolisés au mois ou à la course pour des transports militaires, auront-ils droit au bénéfice constant des non-belligérants ? De nombreux conflits surgiront sans doute de la manière dont la lettre et l'esprit du traité de Paris seront interprétés.

Les Italiens, aussitôt qu'ils eurent vent des préparatifs de l'Autriche, se mirent aussi à l'œuvre et eurent bientôt devancé leur antagoniste. Ils répartirent tout d'abord leur armée en 4 corps de 4 divisions chacun, à savoir le 1^{er} corps, général Durando, à Lodi ; le 2^e, général Cucchiari, à Crémone ; le 3^e, della Rocca, à Plaisance ; le 4^e, Cialdini, à Bologne. Cette répartition aurait été, disent les journaux autrichiens, transformée en une autre de cinq corps, le général Durando étant détaché à un grand commandement de réserve dans le Sud avec une ou deux divisions. Quoiqu'il en soit le corps de Cucchiari et tout ou partie de Durando viennent de faire un mouvement en avant et de s'échelonner sur le front de l'Oglio ; les autres corps sont sur le front du Pô inférieur, avec leurs gros échelonnés de Bologne à Ferrare. Ces masses, d'environ 250 mille hommes, formeraient sans doute deux armées principales, plus ou moins indépendantes et séparées par le Pô.

Pour le moment elles occupent toute la courbe qui s'étend par les bassins du Pô et du Mincio, de l'Adriatique au Tyrol, sur une longueur d'une cinquantaine de lieues. En outre, un corps de volontaires de 5 régiments se forme sur la gauche, à Côme et Varèse, et un autre d'autant, sur la droite, à Bari et Barletta.

Par le moyen des chemins de fer et de la flotte, une concentration offensive sur la droite ou sur le centre peut être opérée avec promptitude ; une sur la gauche, par la Valteline et les vallées du Tyrol, serait sujette aux mêmes lenteurs que nous avons signalées à propos de la droite autrichienne.

(A suivre.)